

Avis voté en plénière du 10 février 2015

La microfinance dans les Outre-mer

Déclaration du groupe des Personnalités qualifiées

M. Hochart : « Je crois réellement à la microfinance comme outil de dynamique individuelle et surtout collective. Un des moteurs de la vie, c'est bien souvent les projets et le microcrédit en est un carburant efficace. C'est donc avec intérêt et plaisir que j'ai lu le projet d'avis présenté par Pierre Crosemarie au nom de la délégation à l'Outre-mer.

Je ne suis pas expert en la matière et j'ai beaucoup appris à la lecture de ce travail et beaucoup adhéré.

Mais, après que je l'ai eu refermé, une interrogation qui s'était peu à peu, insidieusement, fait place est restée enfermée dans ma tête.

Dans cet avis, il apparaît que l'on attend beaucoup des organismes bancaires notamment pour refinancer les institutions de microfinances, alors même que l'on déplore, à juste titre, une implication notoirement insuffisante des banques dans les Outre-mer. La délégation à l'Outre-mer, qui sait bien qu'on n'attrape pas les mouches avec du vinaigre envisagerait la création d'un mécanisme inspiré du Prêt d'appui à l'investissement lui-même objet de bonification par l'AFD.

Ne pourrait-on pas envisager, puisque le financement participatif et la finance solidaire sont des composantes importantes, de soutenir plutôt des organismes bancaires mutuels et territorialisés, qui auraient vocation à être à terme un outil et un levier pour le développement de chaque territoire ou département ?

Comme je l'ai dit, je ne suis pas un expert, mais il me semble que conserver la valeur produite par cet argent pourrait utilement rester sur le territoire qui l'a produit. Ne pourrait-on pas pousser une telle orientation ?

Quoiqu'il en soit, s'interroger n'est pas renier ; je voterai cet avis.

Ceci dit, et parce que les mots sont parfois traîtres, avant de quitter la tribune, je voudrai exprimer un désaccord avec la première phrase de l'introduction, qui, si elle ne peut être chargée de mauvaises intentions venant de Mme Crosemarie, n'en est pas moins un peu dangereuse. Il y est dit « *Toutes les pistes qui créent de l'activité doivent être exploitées* ». En fait, non, certainement pas toutes. Il existe des pistes qui créent de l'activité que nous ne devons pas exploiter et que nous devons même combattre. Mais je pense que nous sommes d'accord ».